

Index AI : PRE01/022/2011  
20 January 2011

## **Kenya. Il faut enquêter sur un triple homicide imputé à la police**

Amnesty International demande aux autorités kenyanes de mener une enquête digne de ce nom sur l'homicide semble-t-il délibéré de trois hommes, attribué à des policiers, sur une autoroute bondée à Nairobi mercredi 19 janvier.

Les informations reçues indiquent que les trois hommes ont été abattus après que des policiers en civil leur eurent ordonné de sortir de leur voiture pendant un embouteillage ; les fonctionnaires ont affirmé que ces hommes étaient des délinquants armés, tués dans une fusillade avec la police. Des témoins oculaires ont cependant indiqué que les hommes tués s'étaient montrés conciliants et s'étaient déjà rendus aux policiers.

Les autorités ont annoncé jeudi 20 janvier que trois policiers semble-t-il impliqués dans cette affaire avaient été suspendus le temps de l'enquête.

« Par le passé, les autorités kenyanes ont promis à plusieurs reprises d'ouvrir des enquêtes lorsque des policiers ont utilisé leurs armes, mais ces promesses se concrétisent rarement, favorisant l'émergence d'une situation dans laquelle des policiers commettent des homicides illégaux et ne sont jamais tenus de rendre des comptes », déclare Justus Nyang'aya, directeur de la section kenyane d'Amnesty International.

« Les comptes-rendus relatifs à cet épisode faits par des témoins oculaires brossent le tableau dérangeant de policiers qui ont l'habitude d'agir en toute impunité. Nous semblons avoir affaire, dans le cas présent, à des homicides caractérisés et délibérés qui constituent des exécutions extrajudiciaires. »

Des témoins ont déclaré dans les médias kenyans que les policiers étaient sortis de leur voiture sur Lang'ata road, à Nairobi, et avaient braqué leurs armes sur les trois hommes, qui se trouvaient dans une voiture juste devant eux.

Les hommes en question ont obéi aux instructions des policiers en gardant leurs mains en l'air, avant que les fonctionnaires ne les abattent tous les trois à bout portant. La police aurait affirmé que les fonctionnaires « agissaient à la suite d'une dénonciation ». Les témoins contestent l'assertion de la police selon laquelle les trois hommes essayaient d'échapper à l'arrestation.

Des photos parues dans le journal kenyan *Daily Nation*, prises sur un téléphone portable par un automobiliste se trouvant sur place, montrent des policiers pointant leurs pistolets vers deux hommes allongés sur le ventre. Une autre photo montre deux hommes manifestement morts, avec des lésions à la tête occasionnées par des balles.

Aux termes des normes internationales en matière de maintien de l'ordre, recourir intentionnellement à l'usage meurtrier d'armes à feu n'est autorisé que si cela est absolument inévitable pour protéger des vies humaines.

« Une enquête approfondie, impartiale et indépendante doit être effectuée sans délai sur ces homicides, et tout policier dont il s'avère qu'il a pris part à ceux-ci doit être traduit en justice conformément aux normes internationales en matière d'équité des procès », a ajouté Justus Nyang'aya.

« Le gouvernement kenyan doit faire en sorte que l'usage arbitraire ou abusif des armes à feu par les responsables de l'application des lois soit puni comme une infraction pénale. »